

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Éducation

Monsieur Simon Jolin-Barette Leader parlementaire du gouvernement 1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 décembre dernier, la députée de Sherbrooke déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 603 personnes demandant au gouvernement de promouvoir la semaine contre le racisme et le Mois de l'histoire des Noirs dans les établissements scolaires pour qu'ils aient autant de visibilité que les autres événements et d'instaurer un programme de sensibilisation pour les établissements académiques qui comprend les aspects suivants : les différentes particularités du racisme de notre société et l'histoire des différentes minorités.

Chaque année, le ministère de l'Éducation produit et diffuse un *Calendrier* interculturel et citoyen, lequel fait d'ailleurs référence à la demande de promouvoir la semaine contre le racisme et le Mois de l'histoire des Noirs dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, comme vous le savez, un groupe d'action contre le racisme (GACR) a été mis en place le 15 juin 2020. Le mandat confié par le premier ministre au GACR a consisté à proposer des mesures et des actions que le gouvernement pourrait mettre en œuvre rapidement afin de s'attaquer concrètement au problème du racisme en déterminant les secteurs prioritaires, dont le milieu scolaire. Plusieurs rencontres avec des experts et des organismes actifs dans la lutte contre le racisme se sont tenues.

Le 14 décembre 2020, le GACR a publié le rapport intitulé *Le racisme au Québec : tolérance zéro*, contenant 25 mesures concrètes pour répondre distinctement aux besoins des minorités visibles ainsi que des Premières Nations et des Inuit. En éducation, le GACR suggère que les enseignants soient mieux outillés pour aborder et traiter le racisme. Il propose également de mettre à profit la révision en cours du programme d'études *Éthique et culture religieuse*, enseigné au primaire et au

... 2

secondaire, afin de mettre en lumière les réalités vécues par les minorités visibles et de mieux présenter les enjeux liés au racisme.

Les préoccupations énoncées dans la pétition déposée en ce qui a trait à l'apprentissage par les élèves québécois de la tolérance et de l'ouverture sont effectivement partagées par le Ministère, comme en font foi les visées et les contenus des programmes d'études.

À cet égard, le programme d'études Éthique et culture religieuse contribue à promouvoir un meilleur vivre-ensemble par le recours au dialogue. Parmi les thèmes prescrits, notons la tolérance, la liberté, l'ordre social, la justice et l'avenir de l'humanité. Un processus de consultation pour la révision du programme est en cours. Son objectif est d'établir de nouveaux thèmes qui pourraient enrichir le contenu de la formation. Un bilan du programme d'études en place est en cours afin de confirmer l'actualité de ses visées.

Grâce aux programmes d'univers social, les élèves du primaire et du secondaire découvrent les perspectives des différents groupes qui composent la société québécoise et ceux d'autres sociétés. Ces programmes leur permettent d'étudier la reconnaissance des libertés et des droits ainsi que les parcours historiques singuliers des nations autochtones et ceux des minorités ethnoculturelles.

Concernant les discriminations raciales, le Ministère agit pour soutenir les établissements d'enseignement du Québec qui ont d'importantes responsabilités afin d'agir contre toute forme de violence. J'attire votre attention sur l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que soient inscrites au plan de lutte contre l'intimidation et la violence les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme. Afin de soutenir le réseau scolaire, un feuillet thématique a été produit et peut être consulté au www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\_web/documents/dpse/adaptation\_serv\_com pl/Feuillet-violence-interculturelle.pdf.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

Jean-François Roberge

La. Crançois Refe